



Fiche de Données de Sécurité
Selon Directive 91/155/CEE

MT07341 Zinc sulfate

1. Identification de la substance/préparation et de la société/compagnie

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénominations suivant l'annexe I:
Zinc Sulfate 7-hydraté

1.2 Identification de la société ou compagnie:

PIERRON ENTREPRISE
2, rue Gutenberg
57206 Sarreguemines BP80609
0387 9514 77

Dénomination:
Zinc Sulfate 7-hydraté

Urgences:

C.H.U. de Nancy
Centre anti-Poisons
Tél. 03 8332 3636

2. Composition/Information des composants

Dénomination: Zinc Sulfate 7-hydraté
Formule: $ZnSO_4 \cdot 7H_2O$ M. = 287,54 CAS [7446 -20-0]
EINECS 231 -793-3

3. Identification des dangers

Irritant pour les yeux et la peau.

4. Premiers soins

4.1 Indications générales:

Ne jamais donner à boire, ni provoquer des vomissements en cas de perte de connaissance.

4.2 Inhalation:

Transporter la personne à l'air libre.

4.3 Contact avec la peau:

Laver à grande eau. Retirer les vêtements contaminés.

4.4 Yeux:

Laver à grande eau en gardant les paupières soulevées. En cas d'irritation, recourir à l'assistance d'un médecin.

4.5 Ingestion:

Boire beaucoup d'eau. Provoquer des vomissements. Recourir à l'assistance d'un médecin.

5. Mesures de lutte contre les incendies

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

Ceux appropriés au milieu.

5.2 Moyens d'extinction qui NE doivent PAS être utilisés:

—

5.3 Risques particuliers:

Incombustible. En cas d'incendie, il peut se former des vapeurs toxiques de SO_x.

5.4 Équipements de protection:

—

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles:

Ne pas inhaler la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Prévenir la contamination du sol, des eaux et des égouts.

6.3 Méthodes de ramassage/nettoyage:

Ramasser à sec et déposer dans des conteneurs pour résidus, pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur. Nettoyer les restes à grande eau.

7. Manipulation et stockage.

7.1 Manipulation:

Sans autres indications particulières.

7.2 Stockage:

Récipients bien fermés. Ambiance sèche. Température ambiante.

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1 Mesures techniques de protection:

—

8.2 *Contrôle limited'exposition:*

—

8.3 *Protection respiratoire:*

Encas deformation depoussière, utiliserun équipementrespiratoire approprié.

8.4 *Protection desmains:*

Utiliserdes gantsappropriés.

8.5 *Protection desyeux:*

Utiliserdes lunettesappropriées.

8.6 *Mesures d'hygièneparticulières:*

Oterles vêtementscontaminés. Utiliserdes vêtementsde travailappropriés. Selaver lesmains et levisage avantles pauseset aprèsavoir terminéle travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect:

Solideblanc.

Odeur:

Inodore.

pH~4 -6

Pointde fusion:100°C

Densité(20/4): 1,97

Solubilité:960 g/l dans l'eau à 20°C

10. Stabilité et réactivité

10.1 *Conditions devantêtre évitées:*

Températuresélevées.

10.2 *Matières devantêtre évitées:*

—

10.3 *Produits dedécomposition dangereuse:*

—

10.4 *Information complémentaire:*

Encas d'échauffement,le produitperd del'eau decristallisation.

11. Information toxicologique:

11.1 *Toxicité aiguë:*

DL₅₀ oralrat: 2150mg/kg

DL₅₀ intrapéritonéalsouris: 75mg/kg

11.2 Effets dangereux pour la santé:

Par inhalation de la poussière: Irritation des voies respiratoires. Peut provoquer un œdème dans le tractus respiratoire.

En contact avec la peau: Irritation de la peau et des muqueuses.

Par contact oculaire: Irritations.

Par ingestion: Irritation des muqueuses de la bouche, gorge, œsophage et tractus intestinal. Peut provoquer maux d'estomac, vomissements, troubles intestinaux, hypotension, altérations de la circulation, collapsus.

12. Information Ecologique

12.1 Mobilité :

12.2 Ecotoxicité :

12.2.1 - Test EC 50 (mg/l) :

Poissons (*Leuciscus Idus*) = 21 mg/l ; Classification : Ext. tox.

Crustacés (*Daphnia Magna*) = 12 mg/l ; Classification : Ext. tox.

12.2.2 - Milieu récepteur :

Risque pour le milieu aquatique = Moyen

Risque pour le milieu terrestre = Bas

12.2.3 - Observations:

Ecotoxicité aiguë dans la zone de déversement.

12.3 Dégradabilité :

12.3.1 - Test: _____

12.3.2 - Classifications sur dégradation biologique:

DBO₅ / DCO Biodégradabilité = _____

12.3.3 - Dégradation abiotique selon pH : _____

12.3.4 - Observations:

12.4 Accumulation :

12.4.1 - Test:

12.4.2 - Bioaccumulation:

Risque = _____

12.4.3 - Observations:

12.5 Autres effets possibles sur l'environnement:

Nécessaire de faire pénétrer dans les sols et les nappes aquifères. Effet bactéricide.

13.Considérations sur l'élimination

13.1Substance ou préparation:

Dans l'Union Européenne, des normes homogènes pour l'élimination des résidus chimiques ne sont pas établies; ceux-ci ont le caractère de résidus spéciaux, et leur traitement et élimination sont soumis aux législations internes de chaque pays. Il faudra donc, selon le cas, contacter l'autorité compétente ou bien les entreprises légalement autorisées pour éliminer des résidus.

13.2Conditionnements contaminés:

Les conditionnements et emballages contaminés des substances ou préparations dangereuses recevront le même traitement que les propres produits qu'ils contiennent.

14.Information relative au transport

15.Information réglementaire

Étiquetage selon Directive de la CEE

Symboles:

Indications de danger: Irritant

Phrases R: 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S: 22-25 Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux .

16.Autres informations

Numéro et date de la révision : 027.05.98

Les données consignées dans la présente Fiche de Données de Sécurité sont basées sur nos connaissances actuelles, leur unique objet étant d'informer sur les aspects de sécurité, elles ne garantissent pas les propriétés et caractéristiques y mentionnées.